



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

Services DiSI

CID locales



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Monsieur le Président,

Ce CHS-CT se tient aux lendemains d'une journée d'action et de grève à laquelle les fonctionnaires ont été appelés par l'ensemble de leurs organisations syndicales.

Les raisons de cette journée sont nombreuses, nous n'en ferons pas ici une liste exhaustive. Cependant il nous semble important d'en rappeler les motivations, qui sont en lien direct avec un des objets même des CHS-CT, à savoir les risques psycho-sociaux.

En effet, la politique de l'emploi, ou plus exactement de suppressions d'emplois, menée par ce gouvernement et par ses prédécesseurs a des conséquences directes sur la qualité de vie au travail. Qui ici pourrait nier que la surcharge de travail, les restructurations, les contraintes sur les plannings de présence ou d'astreinte, les situations de mal-être au travail, ne sont pas provoquées par le manque d'agents en nombre suffisant ?

La purge d'1/4 des postes depuis 2002 ne suffit visiblement pas, ce sont encore plus de 1 600 emplois que la DGFIP perdra en 2018, et cela avant de nouvelles saignées plus importantes encore dans les années à venir.

Il y a deux semaines, nous avons appris effarés le chemin qu'entend suivre notre employeur pour faire des économies : par une circulaire signée de sa main (Plan Action Publique 2022), le Premier Ministre suggère d'organiser la privatisation de missions entières, voire leur abandon pur et simple.

Quoi de plus simple : pour supprimer les difficultés que rencontrent les agents dans l'exécution normale de leurs missions, alors supprimons les missions, et les agents

Rappelons que la privatisation des services publics génère rarement des économies pour les usagers. Considérons par exemple le coût pour les automobilistes de la privatisation des sociétés d'autoroutes !

Le 10 octobre, les agents.es de la DGFIP, malgré une diminution constante de leur pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans, baisse qui sera encore amplifiée par l'augmentation non compensée de la CSG, ont eu à cœur de s'opposer à ces orientations délétères.

A la Disi ouest, 41,5 % des agents étaient en grève, avec un taux particulièrement important à Nantes. La fusion des établissements, et les récentes annonces de transferts de missions, sources d'inquiétude et de stress pour les collègues concernés, ne sont sans doute pas étrangères à cette forte mobilisation.

Enfin, nous réitérons notre opposition aux ordonnances aggravant le droit du travail, et notamment, la fin programmée des CHS-CT dans le code du travail, alors que l'instance de ce jour découle de ce même code.